

QUELQUES RÉFLEXIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES SUR L'ANALYSE DU TEMPS GRAMMATICAL : UN EXAMEN PARTIEL DU RÔLE DU PRÉSENT EN ENCODAGE

Christian SURCOUF
Université de Lausanne

« Apparemment, la théorie du présent
ne fait pas difficulté [...] »
(Martin, 1971 : 84)

1. INTRODUCTION

En dépit du ton « apparemment » optimiste de Martin en exergue, comme le rappellent Barceló & Bres (2006 : 123), « Le PR[ésent] est certainement le temps verbal dont l'analyse a suscité le plus de controverses ». Wilmet (1997 : 341-342) recense quatorze emplois, et Riegel, Pellat & Rioul (2009 : 529) remarquent également que « Le présent, de loin le plus employé, est le plus complexe ». Aussi paraît-il naturel qu'il ait donné lieu à de nombreuses propositions explicatives, parfois contradictoires. Schématiquement¹, pour certains, le Présent² est dépourvu de dimension temporelle (par ex. Barceló & Bres, 2006 ; Serbat, 1988 ; Touratier, 1996), d'autres lui reconnaissent une dimension d'« actualité » (par ex. Wilmet, 1997 : 345), d'autres encore

1 Cette répartition grossière occulte évidemment les subtilités de raisonnement de chacun des auteurs (pour une présentation détaillée, voir Gerbe (2010 : 34 *sq.*).

2 Le nom des tiroirs verbaux apparaît avec une majuscule à l'initiale. L'usage par Martin (1971 : 84) du terme « présent », cité en exergue, reste à cet égard ambigu, bien que situé sous l'intitulé explicite « contenu des tiroirs grammaticaux modernes ».

l'envisagent comme foncièrement temporel (par ex. Benveniste, 1974 : 73 *sq.* ; Gosselin ; 1996 : 193 ; Maingueneau, 1994/1999 : 81). Martin, dans la lignée de Guillaume (1929/1965), l'entrevoit temporellement :

Il ne suffit pas [...] de déclarer, pour rendre compte de tous les emplois du PR, que celui-ci fonctionne comme le cas non-marqué. En fait, la neutralité du PR est de l'ordre des conséquences. Si l'on se borne à la constater, on passe sous silence la genèse psychique du présent linguistique et ses rapports avec le présent effectif. (Martin, 1971 : 86-87)

Dans cet article, après une réflexion épistémologique et méthodologique sur les possibles écueils rencontrés dans la quête du sémantisme d'un temps grammatical, on essaiera d'apporter un éclairage différent de l'approche linguistique conventionnelle, en abordant la question du Présent sous l'angle de l'encodage.

2. RÉFLEXIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

L'analyse des temps verbaux s'avère d'autant plus délicate qu'elle met en œuvre de nombreux paramètres. Contrairement à des lexèmes ordinaires tels que *liberté* ou *saucisson*, pour lesquels il semble relativement facile³ d'accéder à une représentation conceptuelle (le signifié), aucun morphème de temps grammatical ne fonctionne indépendamment du radical verbal qu'il suffixe. Dès lors, plusieurs facteurs viennent interférer dans l'identification du signifié de tels morphèmes⁴ : (1) l'aspect lexical du verbe, le nombre et la nature des actants, (2) les circonstants, (3) le cotexte, et enfin (4) la situation d'énonciation. Mais là n'est pas la seule difficulté. L'approche joue un rôle fondamental dans la manière d'intégrer ces paramètres. Si tous les linguistes s'accordent à reconnaître l'existence d'interprétations différentes suivant le co(n)texte, le litige porte en revanche sur l'origine de la variation.

3 L'emploi de « relativement » se voit justifié par les remarques de Martin (1983 : 60 *sq.*).

4 On ne traitera pas du statut du morphème zéro, considéré ici au sein du système comme un morphème à part entière.

2.1. Les quatre possibilités théoriques

D'un point de vue purement théorique, la recherche de la valeur d'un tiroir verbal en fonction du co(n)texte – dont nous négligeons ici la complexité – pourrait donner lieu à quatre configurations :

	TIROIR VERBAL	CO(N)TEXTE	
(1)	0	0	0 : n'engendre pas de variation 1 : engendre la variation
(2)	0	1	
(3)	1	1	
(4)	1	0	

Tableau 1 – Possibilités de variations du sémantisme de l'entité analysée

La configuration (1) peut d'emblée être écartée. Il paraît difficile de concevoir une fluctuation de sens au sein de l'entité analysée sans qu'aucun des éléments qui la constitue ne soit à l'origine d'une quelconque variation. (2) correspondrait à la position monosémique de Barceló & Bres (pour un exposé succinct des enjeux de cette approche, voir Barceló & Bres, 2006 : 17-23), pour qui un tiroir verbal reste lui-même quel que soit l'environnement dans lequel il apparaît : « il y a action du cotexte sur le morphème » (Barceló & Bres, 2006 : 19). *A priori*, la configuration (4) ne semble être prônée par personne (cf. Gosselin 2005, 109) à moins de l'envisager comme une expression de l'approche homonymique qui, dans une forme unique du discours (un signifiant unique), y voit la manifestation d'une multiplicité ; chaque forme étant caractérisée par une valeur spécifique en langue, qui conditionnerait à elle seule l'ensemble du fragment textuel dans lequel elle apparaît. Paradoxalement, si cette approche ne semble guère représentée dans la littérature spécialisée, les étiquettes attribuées à certains usages des temps grammaticaux (« Présent de vérité générale », « Présent narratif », etc.) semblent souvent les rendre seuls responsables de l'interprétation du fragment analysé. Attardons-nous sur la configuration (3) défendue par Gosselin.

2.2. L'approche « holiste » et la nécessité d'analyser des énoncés courts

La troisième configuration (variations engendrées par le co(n)texte *et* le tiroir verbal) rejoint l'approche holiste défendue par Gosselin (2005 : 106) : « La signification d'un marqueur [peut] varier en fonction non seulement des formes, mais aussi des significations des autres marqueurs qui l'entourent (lesquelles varient aussi de semblable

façon) ». Cette perspective holiste n'est cependant pas exempte de problèmes. Si le linguiste se propose de prédire – Gosselin dirait « calculer » – le fonctionnement des énoncés, se posent alors au moins trois difficultés. (i) La délimitation du *tout* ne semble pas immédiate. L'étendue au sein de laquelle fluctue l'interprétation est labile et ne se limite pas nécessairement à la phrase, ni parfois au texte lui-même. Dans certains cas – certes marginaux –, la configuration spatiotemporelle de la situation d'énonciation peut s'avérer prépondérante. Ainsi en dépit de son extrême concision, un énoncé comme « J'arrive ! » peut donner lieu à deux interprétations temporelles différentes selon que :

- (1) (a) Les interlocuteurs se trouvent l'un à côté de l'autre
 ↳ « J'arrive ! » signifiera « Je viens juste d'arriver ! » (*i.e.* passé)
- (b) Les interlocuteurs ne se trouvent pas l'un à côté de l'autre
 ↳ « J'arrive ! » signifiera « Je vous rejoins dans un instant ! » (*i.e.* futur)

(ii) Il est à priori difficile de déterminer la valeur d'une entité linguistique si l'on admet qu'elle peut varier en fonction du *tout* dont elle est *partie*. (iii) Se pose enfin la question du mode d'interférence des entités les unes par rapport aux autres.

Parmi les trois difficultés (i, ii et iii) soulevées ici, seule la première semble autoriser une réponse relativement satisfaisante. Dans l'analyse du fonctionnement temporel, le fragment de texte suffisamment étendu pour garantir la stabilité des interprétations peut être considéré comme le *tout*. Le second problème – et dans une moindre mesure le troisième – se trouve au cœur de la réflexion de Gosselin (2005 : 105-117), qui, dans son approche – la *polysémie contextuelle généralisée* – essaie de concilier les deux principes suivants :

- 1) le principe de compositionnalité : la signification du tout (un énoncé, par exemple) est déterminée par celles de ses parties ;
- 2) le principe de contextualité : la signification d'une expression est au moins partiellement déterminée par le contexte dans lequel elle apparaît. (Gosselin, 2005 : 107)

En théorie, (1) impose que deux phrases identiques aient une même signification qui serait en l'occurrence « déterminée par celles de ses parties ». D'un point de vue temporel, l'exemple (1) « *J'arrive* » ci-dessus illustre en soi la plasticité naturelle de toute langue à s'adapter à la situation d'énonciation. En somme, si ce principe peut avantageusement nourrir la réflexion théorique, il ne doit nullement occulter, qu'en ultime instance, la signification temporelle d'un

énoncé reste étroitement liée à la configuration spatiotemporelle de son moment de production. Aussi, les contingences pragmatiques doivent-elles être identifiées pour être neutralisées dans l'analyse⁵.

Du principe de compositionnalité, on peut logiquement inférer qu'identifier la signification de la partie sera d'autant plus aisé que le nombre de parties sera réduit. Par exemple, arithmétiquement, en figurant les parties par des lettres A, B, C et en représentant le tout par T, on obtiendrait les influences suivantes (notées « \Rightarrow ») entre éléments :

T=A+B ; 2 possibilités : A \Rightarrow B et B \Rightarrow A
 T=A+B+C ; 6 possibilités : A \Rightarrow B, B \Rightarrow A, A \Rightarrow C, C \Rightarrow A, B \Rightarrow C, C \Rightarrow B
 etc.

Entrevoir les influences de la sorte suppose toutefois un fonctionnement homogène situé sur un même niveau hiérarchique. Rien ne garantit qu'il n'y ait pas de recompositions internes :

T=A+B+C ; 12 possibilités : A \Rightarrow B, B \Rightarrow A, A \Rightarrow C, C \Rightarrow A, B \Rightarrow C, C \Rightarrow B, AB \Rightarrow C, C \Rightarrow AB, AC \Rightarrow B, B \Rightarrow AC, BC \Rightarrow A, A \Rightarrow BC

Bien que linguistiquement improbable – voire impossible étant donné la hiérarchie syntaxique régissant la structure des phrases –, cette conception mathématique montre la complexité du problème auquel se confronte le linguiste à la recherche de la valeur du temps grammatical en langue. Quelle que soit la réalité des intrications linguistiques au sein d'un fragment de texte, il n'en reste pas moins qu'un nombre restreint de parties réduira la probabilité des interférences et facilitera l'identification des valeurs recherchées. Une logique similaire s'applique également au principe de contextualité (2). Si la « signification d'une expression est au moins partiellement déterminée par le contexte dans lequel elle apparaît » (Gosselin, 2005 : 107), alors, plus le contexte sera dépouillé, moins nombreuses seront les interférences.

En somme, **un énoncé minimal respectueux de la valence du verbe représenterait un indice fort d'un comportement canonique du tiroir verbal**. À cet égard, il paraît d'emblée préférable d'écarter dans un premier temps les circonstants temporels de tous ordres dans la recherche du sémantisme originel du tiroir verbal à analyser (cf. Comrie, 1985 : 39 ; Creissels, 2006 : 192-193). Abordons maintenant la

5 Se pose bien entendu ici la question de la limite entre sémantique et pragmatique. Gardons cependant à l'esprit que les processus de grammaticalisation émergent justement de cette dynamique entre pragmatique et sémantique (cf. la réflexion de Dahl (1985 : 11) sur la « *conventionalization of implicatures* »).

question des régularités dans les interférences entre éléments au sein de la phrase.

2.3. Conflits, résolutions et émergence de sens

Le sens d'un lexème verbal peut varier en fonction de ses arguments (*cf.* Martin, 1983 : 74 *sq.* ; 1988), et s'avérer par là même plus ou moins compatible avec un tiroir verbal donné. Ainsi, dans les exemples (2) et (3) de Martin (1988 : 4), (2) ne pose aucun problème particulier comme énoncé susceptible de décrire un procès contemporain du moment d'énonciation (t_0). En revanche, en tant que « réalisation instantanée » (Vetters, 1996 : 87), (3) s'avère plus difficile à imaginer au Présent dans cette même fonction.

- (2) « La pluie tombe » (activité)
 (3) « L'enfant tombe » (réalisation instantanée)⁶

Le contexte suivant lèverait cette difficulté :

- (4) « *Mon fils me regardait, donc il regardait vers le haut, et il s'est aperçu qu'un petit garçon se trouvait au bord de la balustrade, sur le balcon. Il avait même passé la balustrade et jouait au bord du vide* », raconte-t-il à l'AFP.
L'enfant tombe, « et là je me suis dit "il ne faut pas que je le rate". J'ai eu le temps de bouger d'un côté à l'autre pour bien me placer », explique-t-il. (*Libération*, 02/11/2010)

L'exemple minimal (3) comprend une forme légère d'incompatibilité qu'un contexte plus étoffé comme celui de (4) vient lever. La différence d'acceptabilité entre (5) et (6) (exemples de Martin, 1988 : 5) – servant à tester l'aspect lexical – est quant à elle immédiatement perceptible :

- (5) « Il court le cent mètres plat en moins de 10 secondes. »
 (6) « *Il court en quelques secondes. »

Martin (1988 : 5) explique ainsi que « seuls les procès bornés sont compatibles avec *en* + *indication de durée* (qui marque justement qu'un déroulement a lieu jusqu'à sa limite) ». Ces incompatibilités

⁶ Par définition, le lexème « tomber » n'est utilisable qu'à partir du moment où le procès est arrivé à son terme (*cf.* Martin, 1971 : 89). Dès lors, le Passé composé s'imposerait (d'où l'affinité forte entre télique/perfectif/passé, observée en acquisition dans les langues, *cf.* par ex. Wagner, 2009). L'utilisation du Présent revient à anticiper un événement sur une base déterministe: « l'enfant se penche, il va tomber ».

(« conflits » dans la terminologie de Gosselin, 1996 : 164 *sq.*) ne sont toutefois pas toutes du même ordre, et des glissements sémantiques réguliers existent, susceptibles de rendre les phrases acceptables. Aussi est-il fondamental de les identifier pour en tenir compte dans la détermination du sémantisme canonique du temps grammatical à analyser. Prenons l'exemple proposé et commenté par Gosselin (2005 : 106)⁷ :

(7) « Il dormait en cinq minutes ».

En dépit du fait qu'elle fusionne un procès non-borné avec *en+indication de durée*, cette phrase demeure acceptable, et tout locuteur francophone y verra l'expression d'une itération. Alors que l'approche monosémique chercherait la justification de cette interprétation itérative dans l'interférence de la *partie* – « il » et « en cinq minutes » – sur la valeur unique de l'Imparfait, l'approche polysémique mettrait l'accent sur la variabilité des effets de sens de l'Imparfait. Ainsi Gosselin (2005 : 117) s'interroge-t-il : « Pourquoi [...] rapporter l'itération uniquement à l'imparfait [...] alors qu'elle provient [...] d'une interaction complexe entre le temps verbal et le circonstanciel de durée ? ». Ici, l'exemple (7) comporte deux « conflits ». Le premier transparait au niveau du « contenu propositionnel » (*cf.* 3.3. pour une définition) et résulte de la rencontre de l'aspect lexical avec le circonstant (comme signalé par Martin, 1988 : 5). Le conflit se résout cependant avec une réinterprétation inchoative de « *dormir* ⇒ *s'endormir* en cinq minutes ». La période de temps indiquée porte alors sur la phase antérieure à l'assoupissement. Dès lors, (7) « Il dormait en cinq minutes » se paraphraserait :

(7') « Il s'endormait en cinq minutes. »

Le second conflit ne concerne plus le niveau du contenu propositionnel. Il résulte en effet de la rencontre de l'Imparfait avec le procès télique exprimé par « *dormir* (= *s'endormir*) en cinq minutes ». Sa résolution débouche sur une itération paraphrasable par :

(7'') « (Autrefois), il s'endormait chaque fois en cinq minutes. »

Suivons le principe de réduction – évoqué plus haut –, et réduisons à son minimum l'énoncé en respectant la valence du verbe : « Il

⁷ Nous nous inspirons ici de Gosselin (2005 : 124-125) sans y intégrer dans toute sa complexité la notion d'« instruction ».

dormait ». La juxtaposition de *il* et *dormait* ne donne lieu à aucun conflit. En dépit de son apparente banalité, cette remarque n'en demeure pas moins fondamentale. Deux questions subsistent alors :

- (a) Quelle est la signification *exacte* de cet énoncé et quel rôle y joue le tiroir verbal ?
- (b) Comment s'explique la résolution des conflits (par ex. (7) « Il dormait en cinq minutes ») par rapport à cet énoncé minimal ?

Nous voici donc revenus au point de départ de notre questionnement. *En théorie*, déterminer le signifié d'un morphème de temps grammatical demanderait alors l'analyse de *tous* les énoncés possibles dans *tous* les co(n)textes possibles, avec les pondérations paramétriques adéquates... Toutefois, que le bébé puisse acquérir le fonctionnement des tiroirs verbaux prouverait en soi l'existence probable d'un nombre restreint de principes, qu'il s'agirait pour le linguiste de mettre en évidence à partir de l'observation d'énoncés représentatifs. La méthode inductive permet dans une certaine mesure d'y parvenir. Gosselin (2005 : 116) précise néanmoins :

Comme il n'existe pas, à proprement parler de « logique de l'induction » qui soit de quelque façon comparable à la logique déductive, l'induction d'une signification abstraite (A) doit se laisser guider non par des règles formelles, mais simplement par l'intuition du chercheur. De là, la double hypothèse, généralement tacite, que a) les phénomènes et les explications sémantiques doivent être accessibles à l'intuition, et, partant, b) qu'ils doivent être relativement simples.

Comme l'attestent les problèmes récurrents d'acceptabilité vis-à-vis de certains énoncés, l'intuition peut effectivement s'avérer fluctuante non seulement d'un linguiste à l'autre mais aussi, – faut-il le reconnaître? – pour un même chercheur selon son inspiration du moment. Pour éviter les écueils de la circularité et de l'induction, Gosselin propose donc une méthode hypothético-déductive s'articulant autour d'un ensemble d'instructions sémantiques. Nous ne décrivons pas ici le système – complexe – développé par Gosselin (1996 : 15-40 ; 2005 : 31-40, 105-127) mais en synthétiserons les grands principes :

L'hypothèse est que chaque marqueur linguistique (lexical ou syntaxique) code une ou plusieurs instruction(s) pour la projection sur l'axe temporel d'un type d'intervalle et/ou la construction d'une relation entre bornes de l'un ou de plusieurs des intervalles ainsi créés. (Gosselin, 1996 : 24)

Les marqueurs pris en compte pour le calcul sont les suivants (voir Gosselin, 1996 : 24) :

- a) Les verbes et leurs compléments

- b) Les temps grammaticaux
- c) Les circonstanciels temporels
- d) Les adverbes et locutions adverbiales d'aspect (*souvent, trois fois, etc.*)
- e) Les constructions de phrases complexes
- f) Les enchainements d'énoncé dans le texte

L'assemblage des diverses *parties* en un *tout* peut déboucher sur la rencontre d'instructions convergentes ou divergentes. Ce second cas engendre des conflits débouchant sur des mécanismes de *résolution*. Il en résulte trois possibilités :

- A) Absence de conflit : *Léa dormait.*
- B) Présence de conflit :
 - a. *Léa dormait à 8h.*
 ↳ Résolution par l'itération : *Léa dormait chaque jour à 8 h.*
 - b. **Léa dort depuis midi.*
 ↳ Aucune résolution possible

De l'absence de conflit émergerait alors la valeur typique du tiroir verbal. Les valeurs dérivées seraient donc le fruit d'une ou plusieurs résolutions :

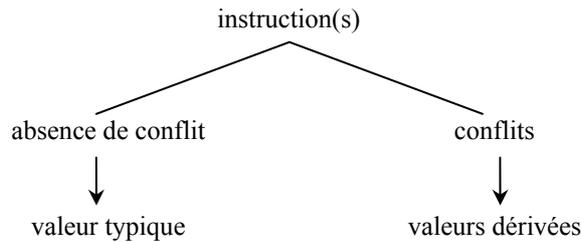


Figure 1 – Conflits, instructions et valeurs selon Gosselin (2005 : 121)

La prise en compte des contraintes pragmatico-référentielles peut, elle aussi, donner lieu à des conflits débouchant sur des résolutions en fonction de nos connaissances du monde. Ainsi en dépit de l'usage de *depuis* en (8) et (9), la durée improbable en (9) pour désigner un procès unique donne lieu à une résolution par l'itération :

- (8) « Léo court depuis cinq minutes. »
- (9) « Léo court depuis dix ans. »

Comme le fait apparaître cet examen des possibilités de conflits entre les instructions, la détermination du sémantisme du tiroir verbal pose de multiples problèmes, autant liés à l'approche adoptée qu'à l'objet lui-même. À ces indéterminations relevant des cadres théoriques, s'ajoute une limitation tacite inhérente à la démarche de la linguistique descriptive, érigée – à juste titre – comme gage de scientificité, qui établit le linguiste comme *observateur* et *descripteur* d'« un objet du monde qui préexiste à son investigation » (Martin, 2002 : 19), et de fait « n'est accessible qu'à travers ses effets » (*ibid.* : 16). Aussi justifié puisse-t-il paraître, ce positionnement ne réduit-il pas le linguiste à la seule perspective du décodage, en focalisant son attention sur l'*aval*, c'est-à-dire un énoncé déjà produit ? La linguistique ne se prive-t-elle pas ici des apports possibles de la perspective de l'*encodage*, à l'origine même de l'existence de l'énoncé à analyser ? En effet, sans pour l'instant présupposer des moyens langagiers susceptibles d'exprimer la temporalité, il semble fondamental de s'interroger sur les contraintes physiques et psychophysiologiques susceptibles d'avoir des répercussions spatiotemporelles en amont de l'acte d'énonciation⁸. Imposées à tout encodeur, de telles contraintes ne peuvent qu'être (1) exploitées ou (2) contournées. La question est maintenant de savoir comment.

LA PERSPECTIVE DE L'ENCODAGE

a) La situation élémentaire d'interaction verbale

Un premier constat s'impose. Il existe une configuration par défaut, à la base même de toute communication verbale, caractérisée par la coprésence de deux communicants. Nous l'appellerons *situation élémentaire d'interaction verbale*. Elle inscrit tout acte de communication, non pas dans un *moi-ici-maintenant*, comme la littérature spécialisée a coutume de le désigner, mais dans un *moi/toi-ici-maintenant*. Tout le fonctionnement déictique – et par conséquent celui du système verbal de l'indicatif – s'élabore au sein de cette configuration première, reposant elle-même sur une donnée

8 Aussi souscrivons-nous pleinement à la remarque de Martin (1983 : 88) à propos des « primitifs sémantiques » : « certaines données du monde, physiques, physiologiques, anthropoculturelles, exercent sur la vie des hommes une si forte contrainte qu'il est impensable qu'elles ne laissent aucune trace dans la langue. Et ces traces, du fait même, ont toute chance d'être des universaux ».

universelle : le présent psychologique, d'un empan de 3 à 5 secondes (Fraisse, 1957/1967 ; Pöppel, 2009). D'un point de vue théorique, cette configuration s'impose comme centrale pour plusieurs raisons :

- a) Elle constitue la configuration dans laquelle la langue est acquise par le bébé (Clark, 2006 : 577 ; Levinson, 1983 : 284) ;
- b) Elle met en place un socle spatiotemporel partagé univoque, où encodage et décodage se déroulent de manière quasi-synchrone (Levinson, 1983 : 73) ;
- c) Le fonctionnement linguistique des autres configurations (possibles grâce à la technologie : *écrit, téléphone*, etc.) découle de cette configuration première (Chafe, 1994 : 41) ;
- d) Elle reste la configuration de communication la plus naturelle et la plus courante.

En vertu du point c), notre raisonnement se focalisera sur la situation élémentaire d'interaction verbale. Signalons qu'elle présente également la particularité d'indexer *individus, message* et *procès d'encodage et de décodage* – représentés par des vecteurs temporels – sur un même présent. Ainsi, en articulant « maintenant », A renvoie non seulement à son propre présent mais aussi à celui de B et celui du message. Tel n'est pas le cas dans la configuration de droite.

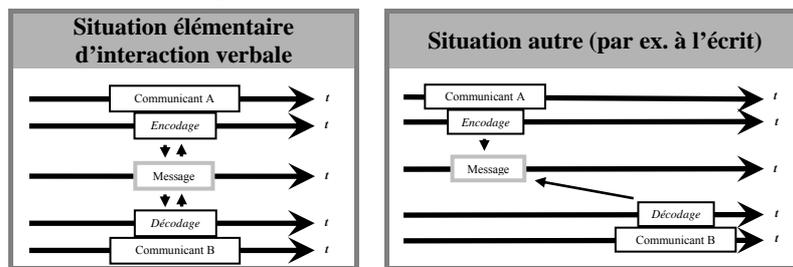


Figure 2 – La temporalité dans deux types de configurations

Quelle que soit la configuration adoptée, « c'est toujours à l'acte de parole dans le procès de l'échange que renvoie l'expérience humaine inscrite dans le langage » (Benveniste, 1974 : 78). Le présent de l'encodage s'impose toujours comme contrainte spatiotemporelle. Venons-en maintenant à l'encodage et à ses possibles mécanismes.

b) L'encodage : de la perception à l'énonciation

Si « la sémantique ne peut pas éluder le problème des rapports que le sens entretient avec la réalité extralinguistique, que ce soient les

données d'univers ou les structures conceptuelles » (Martin, 1976 : 14), alors il paraît fondamental d'examiner la façon dont un individu confronté à une réalité immédiate encoderait un message. Imaginons donc la situation élémentaire d'interaction verbale suivante, où A et B sont en présence. A ouvre les volets et découvre qu'il neige, et veut communiquer cette information à B.

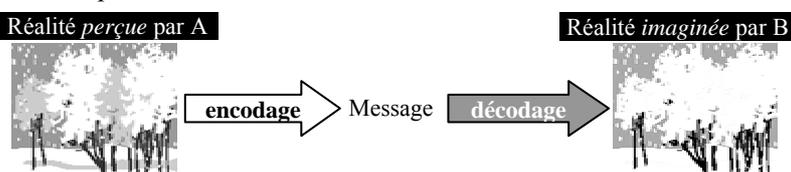


Figure 3 – Encodage et décodage : de la réalité perçue à la réalité imaginée ⁹

Quel temps grammatical A devra-t-il utiliser ? Il n'a qu'une seule possibilité : le Présent. Aucun autre tiroir verbal n'est utilisable à cette même fin : « #Il neigeait/#neigera/#a neigé... ¹⁰ ». De cet exemple – extrapolable –, on peut tirer le principe suivant :

PRINCIPE D'ENCODAGE DE LA CONTEMPORANÉITÉ (PEC) :
Lorsque l'encodeur veut exprimer un procès contemporain du moment d'énonciation, il doit utiliser le Présent

À ce stade, précisons que, si ce principe s'avère (presque ¹¹) toujours vrai, la réciproque, formulée ici par Benveniste (1974 : 73), est fautive : « Chaque fois qu'un locuteur emploie la forme grammaticale de "présent" (ou son équivalent), il situe l'événement comme contemporain de l'instance du discours qui le mentionne. » Une telle assertion signifierait en effet que le Présent s'emploie de manière biunivoque. Ce que contredisent une multitude d'usages comme en témoignent les deux exemples suivants :

9 Rappelons que c'est *dans*, et *grâce à*, ce genre de configuration (avec l'aide de l'attention conjointe, Tomasello & Farrar, 1986) que le bébé a progressivement accès au sens. La langue adulte n'est qu'un développement des mécanismes premiers stabilisés durant l'acquisition.

10 # signifie que la phrase est grammaticalement acceptable mais inadaptée à la situation.

11 Des exceptions – relativement ritualisées – existent (politesse, atténuation) ; (cf. Martin (1987 : 118), pour des explications convaincantes mobilisant le temps *de dicto* ; Saussure & Sthioul (2005 : 109) pour des exemples à l'Imparfait, et des réserves sur l'effet supposément atténuatif).

(10) Je vais vous raconter une histoire qui montre bien ce lien entre le corps et la musique. Le serviteur de Haendel vivait à l’entresol et guettait en permanence ce que faisait son maître à l’étage. Un jour, il *entend* le bruit d’une chute. Il *s’aperçoit* que son maître *est* couché, victime d’une attaque d’apoplexie. [...] (Entretien avec Michel Serres, *Le Temps*, 9/4/2011)

(11) Mon avion arrive à 3h00 mardi.

Si le PEC permet apparemment d’attribuer une valeur sémantique première au Présent – qui semble aller à l’encontre des thèses le déclarant « rigoureusement étranger à la notion d’actuel, et, en général à toute notion d’époque » (Serbat, 1988 : 33)¹² –, que se passe-t-il plus précisément lors de l’encodage ? Essayons de retracer les étapes qui conduisent à son utilisation pour précisément élucider le rôle que pourrait y jouer l’interaction entre le contenu propositionnel et le Présent.

c) Les étapes possibles de l’encodage d’une situation perçue dans le présent

Parmi les étapes proposées dans la figure 4, seules 1, 2 et 6 sont à peu près sûres, les autres – et leur ordre notamment – demeurent largement inaccessibles (*cf.* les recherches et les interrogations de Hagoort & Levelt, 2009 ; Levelt, 1994 ; Rondal, 2006 : 155 *sq.*).

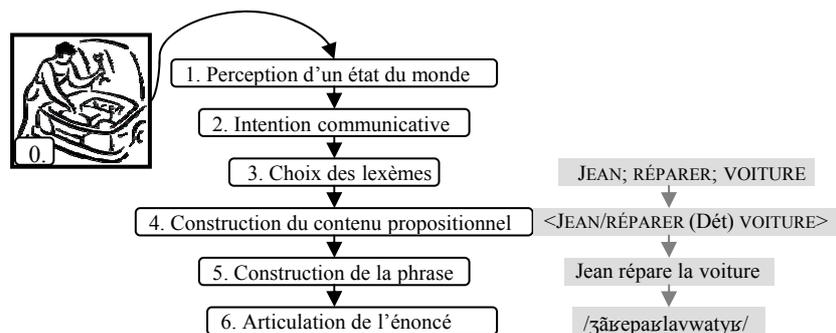


Figure 4 – Les étapes possibles de l’encodage dans une configuration de base

¹² La thèse de Serbat mériterait un développement, que les limites de cet article n’autorisent pas (voir Cervoni, 1987 : 39 *sq.*).

Nous suivons la définition suivante du contenu propositionnel ¹³ :

Un contenu propositionnel [...] est la représentation d'un état possible du monde [...] au moyen des lexèmes d'une langue. [...] Les phrases déclaratives affirment l'adéquation [...] ou l'inadéquation [...] d'un contenu propositionnel à la description d'une situation de référence. [...]
Par exemple, étant donné un événement conceptualisé comme *réparer* mettant en jeu deux entités désignées respectivement comme *Jean* et *voiture* : *Jean a réparé la voiture* affirme positivement ce contenu propositionnel. (Creissels, 2006 : 12 & 13)

À lui seul, le contenu propositionnel <JEAN/RÉPARER (Dét) VOITURE> ne permet pas de situer dans le temps (*cf.* Klein, 1994 : 36). L'encodeur est donc contraint de spécifier l'(in)adéquation de ce contenu propositionnel par rapport au seul repérage temporel direct dont il dispose : le présent du moment d'énonciation. À cet effet, selon le PEC, dans le cas de la Figure 4, il devra utiliser le Présent.

Bien que la configuration de la Figure 4 présente un cas particulier parmi l'ensemble des possibilités offertes à l'encodeur, elle n'en reste pas moins fondatrice dans le fonctionnement de la langue. C'est elle, qui, en effet, aux premiers stades de l'acquisition par le bébé décodeur, lui permettra d'accéder au sens. Essayons maintenant de répertorier les autres configurations temporelles théoriquement possibles en encodage. Dans notre modèle, dans la lignée de Creissels, l'encodeur doit signaler l'adéquation ou l'inadéquation d'un contenu propositionnel en t_0 ¹⁴. Cette adéquation s'effectuera en fonction du couplage temporel entre « temps *de re* » et « temps *de dicto* », entendus dans le sens de Martin (1987, 113) :

L'approche la plus opératoire paraît être celle qui définit le temps *de dicto* comme le temps de la prise en charge de l'énoncé. L'opposition est alors nette avec le temps *de re*.

En disant de Pierre qu'il a les mains sales, je situe *de re* le fait que Pierre a les mains sales dans le présent, c'est-à-dire dans un intervalle qui comporte le moment t_0 de l'énonciation. Je sais que la proposition *Pierre a les mains sales*, actuellement vraie et donc par moi prise en charge, ne sera vraie qu'aussi longtemps que Pierre a effectivement les mains sales. Pour peu que Pierre se lave les mains, et *Pierre a les mains sales* sera une proposition fautive. Ici *temps de re* et *temps de dicto* se confondent.

13 Le contenu propositionnel sera noté entre < >, les lexèmes en petites majuscules. La représentation adoptée ici n'a d'autre prétention que de servir la démonstration.

14 On focalise ici sur le caractère temporel du procès relaté en négligeant la question (délicate) de la modalité.

Lorsque, à l'image de la Figure 4, temps *de re* et *de dicto* se confondent, l'usage du Présent est (quasi-)obligatoire en encodage. Qu'en est-il maintenant des autres configurations? Si d'une part on divise le temps en trois périodes *passé* (remémoré), *présent* (perçu), *futur* (imaginé) (cf. Joly, 1994 : 57), et que d'autre part on admet l'alternative (nécessairement binaire) *existence* (1)/*inexistence* (0) d'un procès donné (temps de *re*) au sein de la période considérée, on obtient 2^3 (8) possibilités. L'époque présente, fondée sur le présent psychologique ($\approx 5'$) se réduit dans son expression minimale au temps d'articulation de l'énoncé (c'est-à-dire le moment de la spécification de l'(in)adéquation du contenu propositionnel) (cf. Touratier, 1996 : 74) ¹⁵.

	Époques			Exemple
	passée	présente	futur ¹⁶	
(1)	0	0	0	<i>Si Léa avait une fille...</i> ¹⁷
(2)	0	0	1	<i>Léa aura/va avoir une fille</i>
(3)	0	1	1	<i>Léa est désormais directrice</i>
(4)	0	1	0	<i>Je te baptise Léa</i>
(5)	1	1	0	?
(6)	1	1	1	<i>La Terre tourne (Léa est chinoise)</i>
(7)	1	0	1	<i>? Il était fort et le sera derechef</i>
(8)	1	0	0	<i>Léa était jolie</i>

Figure 5 – L'inscription du temps *de re* dans le temps d'univers : les huit configurations

On voit d'emblée que certaines configurations s'avèrent difficilement exprimables à l'aide d'un verbe seul. La configuration (7) requerrait deux verbes conjugués à deux temps différents, le français ne disposant d'aucun tiroir verbal permettant d'encoder ce type d'intention communicative.

En encodage, les configurations (3) à (6) (en grisé) donneraient lieu à l'usage du Présent, et ceci, quelle que soit la durée du procès décrit (susceptible de déborder dans les époques passée ou future), les deux extrêmes étant représentés par des énoncés des configurations

15 Même si, en accord avec Martin, le temps *de dicto* peut s'étendre au-delà (cf. note 16).

16 Il existe une dissymétrie entre passé et futur. Le passé est phénoménologiquement – dans notre expérience première – un ancien présent (prise en charge collective possible), le futur ne l'a jamais été (prise en charge collective impossible).

17 De par leur fonctionnement binaire, les états facilitent la mise en évidence du mécanisme à l'œuvre.

(4) et (6). Si l'on admet que l'acte d'énonciation consiste à exprimer l'adéquation d'un contenu propositionnel en t_0 , la question de la durée, souvent évoquée dans l'analyse du sémantisme du Présent perd alors sa pertinence. En effet, le caractère duratif ou non du procès découle *en amont* du sémantisme du contenu propositionnel.

De très nombreuses questions n'ont pas été abordées. On objectera par exemple que le Présent dit « d'habitude » (« Il joue du piano ») peut difficilement être conçu comme l'encodage d'un procès contemporain de t_0 . Relevons cependant (1) l'ambiguïté d'un tel Présent : (a) « Il est en train de jouer du piano » ou (b) « Il est pianiste », (2) l'absence en français de tiroir verbal autre que le Présent (contrairement par ex. à l'anglais : « (a) *is playing*/(b) *plays* » ; le japonais « (a) *piano-o hiite-iru*/(b) *hiku* », etc.) permettant de choisir entre l'un ou l'autre des deux sens. Signalons par ailleurs qu'un sens « habituel » est en soi fréquent dans le contenu propositionnel même : <SE DROGUER>, <PARLER FRANÇAIS>, etc.¹⁸.

CONCLUSION

Synthétisons, sans prétention d'exhaustivité¹⁹, quelques-unes des conséquences possibles du PEC. On peut distinguer deux grandes configurations selon que t_0 est inclus (\subset) ou non ($\not\subset$) dans l'intervalle de temps du procès (*i.e.* temps *de re*).

A) $t_0 \subset$ temps *de re*

i) Si l'encodeur veut exprimer un procès contemporain de t_0 , le **Présent est obligatoire**.

- a. Je vous déclare mari et femme.
- b. Léa *lit* le journal dans la cuisine.
- c. Obama *est* président.
- d. 2 et 2 *font* quatre.

ii) **Dérogation à l'obligation** : en dérogeant à cette obligation, l'encodeur manifesterait son respect envers le décodeur.

18 On pourrait probablement considérer que les effets de sens obtenus dans les énoncés reproduisent les prototypes sémantiques du lexique : inchoativité (*s'endormir*), itération (*radoter*), duratif (*persévérer*), etc. (cf. Martin, 1971 : 77 sq.).

19 Nous n'avons pas, entre autres, évoqué le Présent dit « historique », qui fera l'objet d'un développement ailleurs.

- a. Qu'est-ce qu'il vous *faut* comme ruban ?
- b. « Qu'est-ce qu'il vous *fallait* comme ruban ? » (Martin, 1987 : 118)

B) $t_0 \not\subset$ temps *de re*

i) **Le Présent n'est pas obligatoire**

- a. Il est *possible* : Demain, je me repose. (cf. Surcouf, 2007 : 148)
- b. Il est *impossible* : *Hier, je me repose (cf. Barceló & Bres, 2006 : 137-141 ; Martin, 1987 : 133).

Notre proposition pourrait-elle répondre aux critères de scientificité énoncés par Martin en ouverture du colloque, et se prêter à la réfutation popérienne ? Non. Et ce pour plusieurs raisons. Nous n'avons pas répondu aux deux questions fondamentales suivantes (étroitement liées) :

- 1) Comment le sémantisme de base de l'encodage peut-il donner lieu à d'autres usages ?
- 2) Quel lien ces autres usages entretiendraient-ils avec cette valeur première ?

Nous n'avons pas non plus discuté les répercussions épistémologiques qu'induit, comme base de notre raisonnement, le choix du contenu propositionnel, entité non-observable de surcroît ²⁰.

L'encodage apporte cependant un éclairage nouveau sur un problème souvent traité, notamment en redonnant sa juste place au corps et aux contraintes spatiotemporelles qu'il impose au processus langagier. L'encodage paraît également important pour une autre raison. Le bébé ne peut se contenter d'imiter ce qu'il entend, et le reproduire. Il doit s'approprier le sens, et progressivement choisir le tiroir verbal adapté aux contraintes de l'encodage, pour construire son message.

La prise en compte de l'encodage pose cependant de redoutables questions. En effet, autant il paraît « relativement » simple de définir le rôle premier du Présent (le PEC), qu'en est-il des autres tiroirs verbaux ? Que veut exprimer l'encodeur avec le contenu propositionnel quand il utilise par exemple l'Imparfait ? La question reste ouverte, mais elle mérite d'être posée ²¹.

20 Ce problème est probablement inhérent à toute quête sémantique.

21 Des pistes en ce sens sont proposées dans Surcouf (à paraître-a, à paraître-b).

BIBLIOGRAPHIE

- BARCELÓ G. J. & BRES J., 2006, *Les Temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys.
- BENVENISTE É., 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- CERVONI J., 1987, *L'Énonciation*, Paris, PUF.
- CHAFE W.L., 1994, *Discourse, consciousness, and time. The flow and displacement of conscious experience in speaking and writing*, Chicago, University of Chicago Press.
- CLARK E.V., 2006, « Meaning : Development », dans BROWN K. (éd.), *Encyclopedia of Language & Linguistics*, Oxford, Elsevier, p. 577-583.
- COMRIE B., 1985, *Tense*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CREISSELS D., 2006, *Syntaxe générale. Une introduction typologique I. Catégories et constructions*, Paris, Lavoisier.
- DAHL Ö., 1985, *Tense and aspect systems*, Oxford/New York, Blackwell.
- FRAISSE P., 1957/1967, *Psychologie du temps*, Paris, PUF.
- GERBE R.-M., 2010, *Le Présent de l'indicatif et la non-actualisation des procès. Étude formelle et pragmatique*, Paris, Champion.
- GOSSELIN L., 2005, *Temporalité et modalité*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- , 1996, *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- GUILLAUME G., 1929/1965, *Temps et verbe*, Paris, Champion.
- HAGOORT P. & LEVELT W. J. M., 2009, « The Speaking Brain », *Science* 326, 445.
- JOLY A., 1994, « “ACTUEL”, “ACTUALITÉ”, “ACTUALISATION” et quelques notions connexes chez Gustave Guillaume et en psychomécanique du langage », *Modèles linguistiques* 30 (*Le*

linguistique et le cognitif (II)/Autour de l'actualisation), p. 55-67.

- KLEIN W., 1994, *Time in language*, London, Routledge.
- LEVELT W. J. M., 1994, « The skill of speaking », dans BERTELSON P. *et al.* (éds), *International Perspectives on Psychological Science. (Vol. I: Leading themes)*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates, p. 89-104.
- LEVINSON St. C., 1983, *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MAINGUENEAU D., 1994/1999, *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- MARTIN R., 2002, *Comprendre la linguistique*, Paris, PUF.
- , 1988, Temporalité et « classes de verbes », *L'information grammaticale* 39, p. 3-8.
- , 1987, *Langage et croyance*, Liège/Bruxelles, Mardaga.
- , 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- , 1976, *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris, Klincksieck.
- , 1971, *Temps et Aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck.
- PÖPPEL E., 2009, « Pre-semantically defined temporal windows for cognitive processing », *Philosophical Transactions of the Royal Society B* 364, p. 1887-1896.
- RIEGEL M., PELLAT J.-Ch. & RIOUL R., 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- RONDAL J.-A., 2006, *Expliquer l'acquisition du langage. Caveats et perspectives*, Sprimont, Mardaga.
- SAUSSURE L. de & STHIOUL B., 2005, « Imparfait et enrichissement pragmatique », *Cahiers Chronos* 14 (*Nouveaux développements de l'imparfait*), p. 103-120.
- SERBAT G., 1988, « Le prétendu "présent" de l'indicatif : une forme non déictique du verbe », *L'information grammaticale* 38 (*Temps verbaux et temporalité*), p. 32-35.
- SURCOUF Ch., 2007, « Le présent exprime-t-il l'actuel? Une double perspective », dans LOISEAU M. *et al.* (éds), *Autour des langues et du langage - perspective pluridisciplinaire*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 143-150.

- SURCOUF Ch., à paraître-a, « L'Imparfait nuit-il gravement à la santé ? Une analyse de l'inférence dans "Qui est-ce ?" "C'était ton fils" », *Cahiers Chronos*.
- SURCOUF Ch., à paraître-b, « Imparfait, *ne... plus* et effet négatif au moment d'énonciation », dans *La négation en discours (sous réserve)*.
- TOMASELLO M. & FARRAR M. J., 1986, « Joint Attention and Early Language », *Child Development* 57/6, p. 1454-1463.
- TOURATIER Ch., 1996, *Le Système verbal français*, Paris, Armand Colin.
- VETTERS C., 1996, *Temps, aspect et narration*, Amsterdam, Rodopi.
- WAGNER L., 2009, « I'll never grow up : continuity in aspect representations », *Linguistics* 47/5, p. 1051-1074.
- WILMET M., 1997, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

UNIVERS DE CROYANCE ET POLYPHONIE

Henning NØLKE
Université d'Aarhus

INTRODUCTION

Par son travail linguistique riche et original, Robert Martin a inspiré plusieurs générations de linguistes. Sa formalisation des mondes possibles combinés aux univers de croyance s'est montrée constituer un moyen d'une forte valeur descriptive et explicative pour l'analyse du sens linguistique dans tous ses aspects. Ainsi les univers de croyance décrivent-ils d'une manière élégante l'influence importante qu'ont les différentes attitudes des interlocuteurs sur la genèse du sens.

Depuis ma première rencontre avec Robert Martin, qui a eu lieu à son séminaire à la Sorbonne à l'hiver 1979-80, son travail n'a cessé de m'inspirer. Presque littéralement, c'est Martin qui m'a ouvert les portes de la linguistique française, non seulement par l'inspiration que j'ai trouvée chez lui, mais aussi par l'accueil chaleureux qu'il m'a accordé. Je suis donc heureux d'avoir aujourd'hui la possibilité de contribuer à sa célébration.

En 1987 est paru son livre *Langage et croyance* qui a mis au point le dernier élément de sa *logique du sens* : les univers de croyance. Dans mon compte rendu de ce livre, j'ai écrit que la seule chose que je regrettais, un regret sans doute personnel, c'était que Martin ne nous renseignait pas mieux sur les ressemblances et les différences qui existent entre ses univers de croyance et des notions apparemment plus ou moins semblables telles que la « *background knowledge* » des Anglo-saxons, les espaces mentaux de Fauconnier ou la mémoire discursive de Berrendonner. J'aurais notamment beaucoup aimé lire une discussion des rapports entre les univers de croyance et la théorie de la polyphonie élaborée par Oswald Ducrot et son équipe.